



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PIGUET GLOBAL FUND - INTERNATIONAL BOND (EUR), classe D (ISIN LU0079235627)

un compartiment de PIGUET GLOBAL FUND

Société de gestion : Conventum Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Recherche d'un rendement élevé tout en privilégiant la préservation du capital.

Politique d'investissement

Le compartiment investit principalement en titres de créance libellés en toutes devises ainsi qu'en obligations convertibles, titres de créance pouvant être convertis à échéance en parts de société sous certaines conditions.

Les investissements en titres avec une notation supérieure à A- selon l'agence de notation Standard and Poor's (S&P) ou Moody's (Moody's), ou de qualité considérée comme similaire, ne dépassent pas 30% des actifs nets du compartiment. Les investissements dans des titres de créance de qualité inférieure, équivalent à une notation inférieure à BBB- selon S&P ou Moody's ou de qualité considérée comme similaire ne dépassent pas 20% de ses actifs nets.

Le compartiment investit dans une moindre mesure en 1) fonds d'investissement eux-mêmes investis en titres de créances et/ou en parts de sociétés, 2) en fonds d'investissement cotés sur une bourse de valeurs, 3) en produits financiers à capital garanti ayant comme sous-jacent des parts de sociétés, des titres de créances ou des devises et 4) en produits

structurés (titres de créance assortis d'un instrument financier dérivé).

Les investissements sont réalisés sans limitation d'ordre géographique, monétaire ou sectoriel.

Les investissements seront réalisés dans des titres de créance émis par une société, un État ou une autre entité.

Les investissements réalisés dans une autre devise que l'EUR peuvent être couverts contre le risque de change. Par ailleurs, le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés afin de se prémunir contre les conséquences d'une évolution défavorable des marchés sur le portefeuille du compartiment ou alternativement pour optimiser la performance du compartiment.

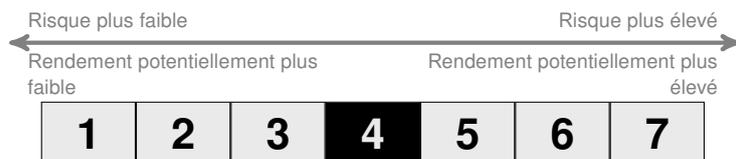
Le portefeuille est géré d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

La devise de la classe de parts est exprimée en EUR.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses parts. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit de parts de distribution. Les revenus et gains en capital sont distribués.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les parts de la classe D sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de la part peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.
- Cet indicateur du risque est basé sur la volatilité des performances historiques des 5 dernières années du fonds et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- L'investissement dans des titres de créance comporte un risque de crédit dans le sens que l'émetteur peut refuser ou se trouver dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie du paiement des intérêts ou du principal de ses titres. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres.
- Le recours à des techniques de couverture du risque de change de la devise de la classe d'actions par rapport à la devise de référence du compartiment a pour objectif d'atténuer le risque de change sans pour autant pouvoir l'éliminer.
- D'autres facteurs de risque qu'un investisseur devra prendre en considération en fonction de sa situation personnelle et des circonstances particulières actuelles et futures, peuvent exister.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur les sites internet www.conventum.lu et www.piguetgalland.ch.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,33%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur

dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie. L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des parts en parts d'un autre compartiment ou d'une autre classe de parts est gratuit.

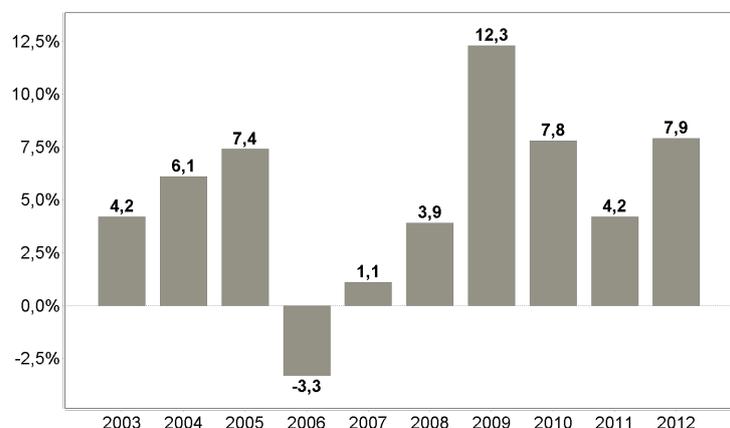
Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2012. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Dépenses à charge du fonds" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.conventum.lu et www.piguetgalland.ch.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 1997.

La classe de parts a été lancée en 1997.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de PIGUET GLOBAL FUND peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.conventum.lu et www.piguetgalland.ch.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Responsabilité

La responsabilité de Conventum Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment PIGUET GLOBAL FUND - INTERNATIONAL BOND (EUR) peut émettre aussi d'autres classes de parts.

Des informations sur d'éventuelles autres classes de parts commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de PIGUET GLOBAL FUND qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

Les parts peuvent être converties en parts d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus du fonds.